



EXERCICES SUR LA PROPORTIONNALITÉ

Exercice 1

Un héritage se compose de deux terrains l'un de 3 250 m² estimé 150 € le m² ; l'autre de 2 500 m² estimé à 180 € le m².

Le partage se fait entre 3 enfants. Si l'aîné prend le 1^{er} terrain, le cadet le second, combien doivent-ils donner chacun au 3^{ème} héritier pour que les parts soient égales.

(D'après BEP VAM Aix-Marseille Session 1994)

Exercice 2

On a partagé une prime annuelle de 6 600 € entre quatre salariés proportionnellement à leur nombre d'heures de travail par semaine, c'est-à-dire respectivement 4 heures, 7 heures, 10 heures et 39 heures. Déterminer la part de chacun.

(D'après BEP VAM Paris-Créteil Session 1994)

Exercice 3

Un hôtelier décide de partager une prime de 3 780 € entre trois employés proportionnellement à leur ancienneté,

Le premier 3 ans 4 mois

Le second 2 ans 2 mois

Le troisième 1 an 6 mois.

Calculer la part de chacun.



(D'après BEP VAM Limoges Session 1994)

Exercice 4

En partageant une récompense entre ses trois enfants proportionnellement à leurs notes de mathématiques (8,5 ; 13 ; 14,5), un père a remis 85 € à celui qui avait la plus mauvaise note.

Calculer la part de chacun et la somme totale partagée.

(D'après BEP CAS Aix-Marseille Session 1996)

Exercice 5

Fabienne et Véronique, des jumelles de 29 ans et Céline 26 ans, se partagent un héritage proportionnellement à leur âge.

1) Sachant que Fabienne reçoit la somme de 130 500 €, trouver la part qui revient à Véronique et à Céline.

2) Calculer le montant de l'héritage.

(D'après BEP VAM Limoges Session 1997)

Exercice 6

A la fin du mois de décembre, un restaurateur décide de partager une prime de 135 000 FCP entre ses trois employés, proportionnellement à leur temps de travail dans le mois.

Premier employé : 10 jours

Deuxième employé : 15 jours

Troisième employé : 20 jours

Calculer la part qui revient à chacun.



(D'après BEP secteur 7 Tertiaire2 Polynésie Française Session juin 2003)